

Fédération Nationale Autonome
Pupilles de la Nation Orphelins de
Guerre

2, Allée des Raisins
11160 CAUNES MINERVOIS

Solidarité - Mémoire - Fraternité

Novembre 2022



EDITO

UNE LUEUR D'ESPOIR !

Chères Amies et Chers Amis Pupilles de la Nation et Orphelins de toutes les Guerres !

Tout d'abord, j'ai le plaisir de vous faire part de mon élection à la présidence de la Fédération Nationale Autonome des Pupilles de la Nation et Orphelins de Guerre, lors de l'Assemblée Générale qui s'est tenue à Paris le 25 octobre 2022. J'espère être à la hauteur de la tâche.

En effet, notre présidente Anne Chalons ne souhaitait plus se représenter, la charge étant devenue trop lourde pour elle. Elle siègera toujours au sein du bureau en tant que vice-présidente.

Nous la remercions pour le travail effectué pendant ces années à la tête de la FNAPOG.

Nous avons une pensée émue pour les personnes disparues au sein de l'association, en particulier, notre ami Gérard Bihouise, président du Morbihan ainsi que de nombreux membres adhérents, et qui n'auront pas obtenu gain de cause.

Nous n'avons de cesse de mener notre combat et à force de pugnacité, grâce à nos parlementaires, une lueur d'espoir se fait jour.

Le 11 novembre dans toutes les communes de France, les Maires ont été invités à lire le discours de Monsieur Sébastien Lecornu ministre des Armées et Madame Patricia Mirallès secrétaire d'Etat aux Anciens Combattants :

Une phrase a retenu particulièrement notre attention :

« Aux combattants d'hier et à ceux d'aujourd'hui, comme à leurs familles et ayants droit, la Nation doit continuer d'assurer réparation, reconnaissance et droit, comme l'a voulu le Président de la République ». Elle laisse présager d'une certaine évolution dans l'étude de notre dossier !

Nous saurons nous prévaloir de cette déclaration.

Marie-Louise LORENZON

Présidente Nationale



L'au revoir de Anne CHALONS

Cher(e)s ami(e)s pupilles et orphelin(e)s de guerre,

C'est pour moi l'heure de penser au départ, l'heure de vous dire « au revoir ».

Je suis née en 1939, début de la guerre. Vous êtes nombreux à être beaucoup plus jeunes que moi car nés à la fin de ce conflit, de celui d'Indochine, d'AFN et maintenant des OPEX.

Vous êtes jeunes et je sais que, même sans moi, avec vous la FNAPOG continuera à maintenir nos exigences, le volet Réparation et l'indemnisation de la dette !!

Ma démission n'est pas un abandon. C'est un passage de flambeau et je vous assure que la succession sera bien assurée. Chacun de nous, selon ses affinités ou ses expériences propres, apporte et apportera une contribution originale. Avec vous et pour tous les pupilles et orphelins, dont ceux des OPEX et autres futurs conflits.

Nous nous devons de continuer pour ceux qui sont tombés pour notre LIBERTE, notre EGALITE, notre FRATERNITE maintenant et dans le futur.

Cher(e)s ami(e)s, c'est pour moi une grande satisfaction d'avoir vécu avec vous, pour vous, cette formidable et longue aventure sociale avec la super équipe que je vous laisse.



Anne CHALONS
Officier de la Légion d'Honneur

Nouvel Organigramme

Président National d'Honneur

André Lefebvre

1ère Vice-Présidente

Christiane Dormois

Secrétaire Générale

Claude Dayon

Présidente Nationale

Marie-Louise Lorenzon

2ème Vice-Présidente

Anne Chalons

Trésorier

Henri Paturel

REQUÊTE

Présentée par la **Fédération Nationale Autonome des Pupilles de la Nation, Orphelins de Guerre : FNAPOG.**

1°) L'objectif de cette Requête est de sensibiliser les Élus de la République en responsabilité gouvernementale, sur l'absence d'intérêt qu'ils portent aux Pupilles de la Nation et Orphelins de Guerre.

Cette démarche rappelle aux Pouvoirs Publics que le Statut des Pupilles de la Nation est subordonné au contrat d'adoption accordé à vie, par un jugement du Tribunal Civil à l'enfant dont le parent a donné sa vie pour la liberté de la France. Donc le devoir de la République est d'apporter une juste réparation aux « adoptés » pour les traumatismes psychologiques qui ont bouleversé l'évolution des enfances, démunies de leur soutien paternel ou/et maternel.

En conséquence, nous souhaitons participer à une réunion organisée avec les instances de tutelle de soutien aux victimes de guerre, afin de définir les critères de cette réparation due aux Pupilles de la Nation et Orphelins de Guerre non indemnisés à ce jour.

Dans cet esprit, dans la prochaine programmation de Loi des finances pour application en 2023, une ligne budgétaire devrait concrétiser cette réparation légitime des Pupilles de la Nation et Orphelins de Guerre dont l'âge est très avancé. De ce fait, fragilisés par une enfance altérée par le manque de soutien familial, nombreux sont ceux frappés par une dépendance handicapante et démoralisante. Cette situation induit une condition de vie nécessitante.

Par ailleurs, l'ONACVG devrait nous accorder le privilège de ressortissants prioritaires, car nous sommes des « Victimes de Guerre » dont la Nation est « la mère adoptive à bon Droit »

2°) Par ailleurs pour les Pupilles de la Nation, il serait utile de revoir les critères d'examen des demandes d'aide financière.

Cette révision devrait être soumise pour avis à des représentants d'associations de Pupilles de la NATION.

3°) Pour le devoir de Mémoire, la gratuité de l'entrée des Musées est à considérer.

**Un grand pas pour tous les Pupilles de la Nation et une réussite de votre association.
Nous avons plus de 200 soutiens d'élus de tous bords politiques.**

La bonne nouvelle, c'est que ces soutiens se sont regroupés autour du député Eric Alauzet et du député Fabien Di Filippo pour déposer 2 amendements nous concernant.
Nous pouvons remercier Christiane Dormois 1ère Vice-Présidente nationale pour sa ténacité.

L'amendement d'Eric Alauzet a été voté et validé par le 49.3, il était soutenu par tout le Groupe Renaissance (majorité Présidentielle) à l'exception de 4 députés.

Mission « Anciens combattants, mémoire et liens avec la Nation »

APRÈS ART. 41: N° II-1124 2/2

Dans un délai de six mois à compter de la promulgation de la présente loi, le Gouvernement remet un rapport au Parlement sur les conditions dans lesquelles l'État au travers de son opérateur, l'Office national des combattants et des victimes de guerre, assure le dénombrement et le soutien des pupilles de la Nation et des orphelins de guerre.

EXPOSÉ SOMMAIRE

A chaque étape de son histoire contemporaine, la France a vu le cortège de victimes de la guerre, du terrorisme, de l'engagement et a mesuré justement la nécessité de soutenir leurs enfants. C'est pourquoi, il a été consacré le droit à réparation des orphelins dont les parents ont été victimes de persécutions antisémites, dont les parents ont été victimes de la barbarie nazie, morts en déportation, fusillés ou massacrés pour des actes de résistance ou pour des faits politiques et enfin dont les parents ont été victimes d'événements liés au processus d'indépendance de ses anciens départements et territoires. Toutefois, les Pupilles de la Nation et orphelins de guerre, qualités désignant les enfants dont un des parents a été blessé ou tué lors d'une guerre, d'un attentat terroriste ou en rendant certains services publics, n'ont pas pu obtenir toujours l'attention et le soin que leur statut et leur souffrance appelaient. Ainsi, il est demandé au Gouvernement de remettre un rapport au Parlement afin de faire évaluer d'abord les conditions dans lesquelles l'État au travers de son opérateur, l'ONACVG, assure, le dénombrement, le suivi et le soutien des pupilles de la Nation et des orphelins de guerre. Le rapport devra ensuite explorer les meilleures pistes en vue d'améliorer cette prise en charge, de déterminer les évolutions administratives nécessaires et au besoin les moyens financiers et humains qu'il conviendrait de renforcer.



AGE – AGO de la FNAPOG Nationale à Paris les 24 et 25 Octobre 2022

Suite à l'AG, Madame Marie-Louise Lorenzon a été élue Présidente Nationale en remplacement d'Anne Chalons démissionnaire mais qui reste au Bureau National comme Vice-Présidente et Présidente de la Fédération Bourgogne Franche-Comté et Hors-Fédération.

Un dépôt de Gerbe a eu lieu au pied de la statue de Georges Clemenceau en présence de la Directrice Générale de l'ONAC-VG, Madame Peaucelle-Delelis et de plusieurs députés et d'un sénateur.

Fédération Doubs, Meurthe-et-Moselle, Vosges



Après des années d'ignorance, voire de refus, nous pourrions être tentés de perdre notre combativité.

Ce serait une offense faite à la mémoire de ces parents qui dit on dans les discours officiels ont sacrifié leur vie pour la liberté de notre pays mais nous nous posons cette question :

Se sont ils sacrifiés ou les a-t-on sacrifiés ?

Nous perdons petit à petit nos compagnons d'infortune, nos rangs s'éclaircissent certes, mais nous sommes rejoints par famille et amis.

Aucune lassitude dans nos rangs et cette soif d'équité, de réparation du préjudice affectif dont nous sommes les victimes est toujours aussi vive, notre combat ne s'éteindra pas, que nenni il ne faut pas y compter !

Ainsi que vous avez pu le lire dans nos articles nationaux, 2022 se termine par une note encourageante et je tiens à remercier particulièrement les parlementaires du Doubs. Depuis des années, elles et ils m'accordent crédit, nous encouragent dans la voie de la persévérance, portent notre combat au Parlement.

Notre Assemblée générale s'est tenue le 1^{er} avril

A cette occasion, nous avons pu officialiser le regroupement de notre délégation avec les départements de Meurthe-et-Moselle et des Vosges amorcé dès janvier 2022, répondant ainsi au souhait de notre Président André Lefebvre, qui après de longues années à notre tête goûtait enfin un peu de repos et cela en présence d'Anne Chalons notre présidente nationale.

André Lefebvre, Président d'honneur de notre Fédération, est à nos côtés en qualité de conseil technique et président d'honneur.

Devant une assemblée attentive composée d'adhérents, d'élus, de personnalités, il reprend la genèse de notre action et dit combien nous nous sommes sentis méprisés, abandonnés par les divers gouvernements successifs

Et pourtant, à plusieurs reprises dit-il nous aurions dû aboutir.

Il cite en particulier un courrier de Serge Cours, alors Président de l'UFAC, à Madame Liliane Block le 21 août 2009, courrier dont les termes sont sans ambiguïté, demandant fermement que notre cause soit entendue.

«Nous étions alors censés être plus de 250 000, la somme semblait astronomique mais la justice n'a pas de prix!

Que dire alors que nous ne sommes plus que 26 000 répertoriés par les services de la Ministre déléguée aux Armées, ce n'est plus l'argument budgétaire qui peut nous être opposé ! »

Ces mots forts ont fait vibrer l'assistance qui lui a réservé une chaleureuse ovation.

Notre délégation 25-54-88 ainsi constituée porte inlassablement la requête de justice, équité, réparation !

Pour ces hommes, ces femmes qui furent nos parents, l'honneur leur sera rendu, le devoir de mémoire aura enfin tout son sens !

Christiane Dormois

Présidente de la délégation 25-54-88

Compte Rendu de la Réunion avec Madame Rouziet-Deroubaix
Conseillère Lien Armées-Nation et Monde Combattant
Ministère des Armées
Mardi 15 février 2022 à 14h30 au Ministère des Armées à Paris.

Nous avons été reçus Christiane Dormois, Henri Paturel et moi-même par Madame Rouziet-Deroubaix. Elle était accompagnée par Madame Emmanuelle Double, Chef du département de la Solidarité de l'ONACVIG, de Monsieur Franck Leconte, Chef du Département Reconnaissance et Réparation de l'ONACVIG, ainsi que d'un jeune stagiaire présenté comme effectuant un travail spécifique de mémoire.

Madame Dormois, avant de développer son exposé des faits, a tenu à faire la mise au point sur la non-présence de notre présidente Anne Chalons, laquelle estimait qu'une entrevue avec Madame la Ministre des Anciens Combattants aurait été la bienvenue compte tenu de l'importance de notre association.

Madame Rouziet-Deroubaix nous signale que nous devrions faire cette demande en passant par l'UFAC à laquelle la FNAPOG est affiliée, pour obtenir ce rendez-vous, en précisant bien sûr que ce n'était pas une certitude d'obtenir ce rendez-vous.

Ensuite, Christiane Dormois a pu développer les arguments mis dans le « Livre Blanc » pour obtenir la reconnaissance et une réparation digne de ce nom. Elle a rappelé que c'est grâce au sacrifice de nos parents que nous vivons aujourd'hui librement. Mais hélas où le mot « Egalité » n'est pas de mise. Elle s'est exprimée longuement sur tous les déboires des orphelins et pupilles comme on a pu le lire dans le Livre Blanc.

Nous avons défendu la notion de stress post-traumatique et présenté l'étude de Nicolas TOD que nous leur avons remise. Cela argumente que nous n'avons jamais pu bénéficier d'un quelconque soutien psychologique ni d'aucune thérapie.

Un chapitre particulier a été consacré à la difficulté d'affronter le grand âge. Il a été évoqué le coût prohibitif du maintien à domicile et l'hébergement en EPHAD.

Nous ne voulons pas que la dette de la Nation envers nous, pèse sur nos descendants, comme nous avons dû aider nos parents restés seuls, veuves ou veufs, dans leur vieillesse.

Mme Rouziet-Deroubaix a évoqué la loi Grand Âge et Economie, mise en chantier par Monsieur le Président de la République.

NON, il n'existe pas de « niche sociale » pour les Pupilles et Orphelins, dans l'Aide Sociale de droit commun, comme nous avons pu l'entendre.

Ensuite Christiane Dormois a donné la parole à Marie-Louise Lorenzon concernant le décret de 2004 et sur la Loi sur les Harkis de 2005. Celle-ci a insisté sur le fait que la Loi sur les Harkis a de nombreuses fois été remaniée en augmentant la somme qui leur était octroyée, la modification du nombre des ayant droit, etc. Et encore cette année tout récemment l'approbation de la dernière modification faite en 2021.

Madame Rouziet-Deroubaix nous propose de répondre déjà à ce que nous avons exposé.

Elle nous a fait savoir qu'elle avait pris connaissance de divers témoignages se trouvant dans le Livre Blanc et qu'elle comprend tout à fait nos douleurs ainsi racontées, mais que ce décret de 2004 ne veut se tenir qu'à l'extrême barbarie dont avaient été victimes certains de nos soldats, des déportés, des résistants.

Mais alors comment expliquer ce qui suit :

« Dans le cas d'un résistant mort les armes à la main, le décret ne s'applique pas. Un résistant mort dans les camps ou fusillé, le décret s'applique. »

De ce fait les victimes sont mieux considérées que les héros ! comment la République peut-elle expliquer cette monstruosité ?

En ce qui concerne les victimes civiles, il est difficile d'apprécier leurs cas, ce sont autant de cas individuels, difficiles à classer.

Madame Rouziet-Deroubaix nous dit que Madame La Ministre était très choquée que les associations de Pupilles de la Nation tiennent des propos antisémites.

Henri Paturel, outré d'une telle accusation, lui a répondu que depuis 2010 il s'occupe de la Communication des Pupilles de la Nation il n'a jamais entendu de tels propos, ni en réunion ni aux congrès, que nous considérons que le décret de 2000 est un bon décret et pour preuve l'extrait des Mémoires de Beate et Serge KLARFELD présent dans les annexes de notre livre blanc pour illustrer son obtention.

Madame Rouziet-Deroubaix le reconnaît, car elle l'avait vu.

Alors, on serait en droit de se demander qui veut la mort des « petits choses » comme disait Philippe Séguin.

Le gouvernement ne peut et ne veut se tenir qu'à cela pour ne pas déroger au décret de 2000.

Concernant la Loi sur les Harkis, Madame Rouziet-Deroubaix nous a répondu que même avec toutes les augmentations qui leur ont été allouées, la contribution qui leur est accordée n'arrivera jamais à hauteur de celle que les bénéficiaires du décret de 2004 ont pu toucher ou toucher encore.

Je dirais: « circulez il n'y a rien à voir ! »

Mais alors lorsque Mme Rouziet-Deroubaix a fait référence à la commission qui s'était réunie en 2009 pour discuter de l'obtention d'une indemnité pour tous les orphelins de guerre pupilles de la Nation, et que cette commission n'a pas réussi à s'accorder sur une proposition et que c'est pour cela que nous n'avons rien obtenu du tout, M. Paturel a bondi ! Il est inconcevable qu'en 2022 on ressorte un tel argument pour nous déstabiliser ! Là nous avons pu constater combien notre intervention programmée, avait été préparée en amont par Madame la Ministre ! Mme Rouziet-Deroubaix n'étant présente à ce poste que depuis 2 ans, comme elle nous l'a précisé. Il a fallu aller chercher loin en arrière ... 2009, pour reprocher aux associations leur manque de cohésion ! Nous étions outrés tous les 3 et le leur avons bien fait comprendre. Car il était de notoriété qu'à cette époque des divergences existaient entre différentes associations. Mais depuis ce temps, chacune a pris de nouvelles attitudes, et désormais nous sommes soutenus par l'UFAC dont nous faisons partie, une motion a d'ailleurs été présentée, demandant une égalité de traitement.

Apparemment personne n'était au courant de cette motion présentée par l'UFAC, et Mme Rouziet-Deroubaix devrait se renseigner à ce sujet.

A la suite du courrier de Madame Darrieussecq du 13 septembre 2020, nous avons déclaré avoir acté à notre profit le nombre de 26 000 Pupilles, Orphelins désormais encore en vie.

Toutefois, au vu de la Note d'Etude Définitive du 15 Avril 2021, nous constatons que ce nombre serait à nouveau erroné :

-200 000 en 2018, de 190 000 en 2019 et de 147 000 en 2023, puis de 154 000 en 2024. Pourquoi soudain cette augmentation... ?

Nous nous sommes étonnés que de tels chiffres puissent encore circuler. Nous constatons à nouveau une valse des prévisions erronées, eu égard à la table du taux de mortalité, ce qu'Henri Paturel explique très bien faisant référence à la seule étude sérieuse du Conseil Général d'Indre-et-Loire.

Christiane Dormois a donné communication de la lettre de Madame Laetitia Saint-Paul, Vice-Présidente de l'Assemblée nationale, qui a fortement étonné Madame Rouziet-Deroubaix et les autres personnes présentes, Madame Double et Monsieur Leconte, concernant les Harkis. Renseignement sera pris.

Avec Henri Paturel et Marie-Louise Lorenzon, la question des Incorporés de Force a également été soulevée. Nous pensons que nos interlocuteurs ne sont pas très au fait de ce drame. Cette situation de l'Alsace-Moselle peut être comparée à la problématique des populations harkis, comme M. Paturel l'a si bien souligné.

Les hommes ne pouvaient pas échapper à cette incorporation de force sous peine de voir leur famille déportée dans des camps de concentration. Ils étaient considérés comme des traîtres s'ils essayaient de s'évader ou de ne pas répondre à l'incorporation, considérés également par de nombreux Français comme des collaborateurs Allemands.

Henri Paturel a évoqué le fait que dans l'inconscient collectif, c'était une « chance » pour les Pupilles de la Nation et Orphelins de Guerre, d'être rattaché à un Ministère. Les Pupilles de la Nation sont considérés comme des « nantis », ce que nous contestons vivement !

Nos interlocuteurs connaissent cette interprétation et nous déclare que Mme la Ministre défend l'originalité de ce statut.

Après avoir longuement débattu, la question est posée par nos interlocuteurs :

Qu'attendez-vous de nous ?

C'est Henri Paturel qui s'est chargé de répondre. D'abord pourquoi pas un nouveau décret nous concernant uniquement nous. La réponse : C'est impossible car cela demande du temps et vu les élections présidentielles qui s'affichent, ce ne sera pas possible. Christiane Dormois a coupé court en disant que si, puisque c'est du ressort du Premier Ministre, il peut en décider quand il veut. Cela a été dit d'un ton très assuré, qui ne méritait pas de réplique et il n'y en a pas eue, seulement un sourire.

Puis Henri Paturel a insisté, il nous faut une réponse concrète avant les élections, à savoir un geste fort comme par exemple la retraite du combattant dans un premier temps, ce qui permettrait aux « Abandonnés de l'Histoire » d'avoir obtenu quelque chose avant de mourir, ne nous leurrons pas, notre nombre diminue rapidement et régulièrement ! Par les explications données où trouver cet argent, Mme Rouziet-Deroubaix nous a répondu, qu'elle ferait remonter cette demande tout en nous précisant que ce n'était pas une chose acquise pour autant.

Que le gouvernement fasse un geste fort envers les Pupilles et les Orphelins, c'est ce que nous voulons dans un premier temps !

Nous n'étions pas de trop à 3 pour argumenter. Nous avons bataillé dur !

Nous avons remis le Livre Blanc à Mme Rouziet-Deroubaix et Henri Paturel fera parvenir ce livre à Mme Double et à M. Leconte.

Il a ensuite levé le voile sur notre plan d'action, en précisant que ce livre serait remis à chaque candidate et candidat officiels à l'élection présidentielle.

L'entrevue s'est terminée à 16h30, après 2 heures d'échanges courtois mais argumentés entre les deux parties.

Pour nous, il s'agit d'une amorce de dialogue à poursuivre afin d'obtenir des propositions concrètes.

Fédération de la Moselle

Cher(e)s Ami (e)s

Voici le mail reçu par la secrétaire du député Fabien Di FILIPPO. C'est le seul parlementaire de la MOSELLE qui s'investit à défendre notre combat. Je le remercie vivement !

Malou Lorenzon

Madame la Présidente,

Dans le cadre de l'examen en commission des finances, M. DI FILIPPO est parvenu à faire adopter l'amendement que vous trouverez en pièce jointe concernant la mise en place d'une indemnisation à destination des orphelins de guerre dont l'acte de décès des parents morts durant le second conflit mondial contient la mention « Morts pour la France ».

Vous trouverez sur ce lien la vidéo de son intervention en commission et du vote :

<https://www.facebook.com/509354699/videos/518632609719741>

Cordialement,

Audrey PASCAL

Attachée parlementaire de Fabien DI FILIPPO

Député de la Moselle

Il s'agit de l'amendement n° II CF 138 du 13 octobre 2022 PLF pour 2023 (N° 273) ADOPTE

Madame la Présidente,

Je vous remercie chaleureusement pour votre courrier et pour la transmission du Livre blanc de la FNAPOG, dont j'ai pris connaissance avec attention.

Comme vous le savez, j'ai soutenu et relayé un grand nombre des demandes et des propositions dont vous m'avez fait part tout au long de la mandature passée.

Je joins à ce message le courrier adressé en avril 2021 au Président de l'Assemblée nationale Richard Ferrand, demandant la création d'un groupe de travail sur la reconnaissance des pupilles de la Nation et sur les mesures de réparation à mettre en place en leur faveur.

J'ai défendu de nombreux amendements et déposé plusieurs questions écrites sur les différences de traitement entre les pupilles de la Nation et sur les moyens d'y remédier, ou encore sur la demande de réparation des pupilles de la Nation et orphelins de guerre dont les parents sont morts pour la France au cours du second conflit mondial :

<https://questions.assemblee-nationale.fr/q15/15-10021QE.htm>

<https://questions.assemblee-nationale.fr/q15/15-41287QE.htm>

Vous pouvez bien entendu compter sur moi pour continuer de vous apporter mon soutien à l'avenir.

Bien à vous,

Extrait du Compte Rendu de l'Assemblée Générale du 09 juin 2022

L'Assemblée Générale a débuté à 14h30.

Présents :

Mesdames COUSIN Jacqueline (Secrétaire)
LORENZON Marie-Louise (Présidente)
Messieurs BERGER Claude (Trésorier) – WEBANCK Paul (Trésorier-Adjoint)
FAUCOGNEY Guy.

Excusés :

Madame DELLES Josette – Monsieur MULLER Julien.

Après avoir souhaité la bienvenue à nos adhérents présents et leur conjoint(e), nous avons entamé l'ordre du jour.

Il y avait 23 adhérents munis des pouvoirs réceptionnés, accompagnés de leur conjoint ou conjointe pour un total de 38 procurations et 11 procurations non valables (trop données à la même personne).

Allocution de bienvenue-Rapport Moral

La présidente a présenté son rapport moral dont vous trouverez la teneur en pièce jointe.

Avant les élections législatives des 12 et 19 juin 2022, un courrier a été envoyé à M. Di Filippo, député sortant, lui demandant son soutien pour le combat que nous menons depuis bientôt 20 ans s'il est réélu.

Nous avons obtenu une réponse positive ainsi que ses remerciements pour la remise du « Livre Blanc ». Vous trouverez son mail dans ce courrier.

La même lettre a été envoyée à M. Christophe Arend, qui, lui, ne nous a malheureusement pas répondu, ce que je déplore.

Le rapport fut approuvé à l'unanimité.



F.N.A.P.O .G. 56 (RÉGION BRETAGNE)

La Fédération départementale est composée en grande majorité de morbihannais mais aussi d'adhérents de Loire-Atlantique et du Finistère, leurs délégations ayant été dissoutes par manque de volontaires.

La Fédération du Morbihan compte donc à ce jour 136 membres représentant tous les conflits du XXème siècle à savoir 191-1918, 1939-1945, INDOCHINE et A.F.N. (Algérie, Tunisie, Maroc).

- Conflit 1914-1918 : 5 pupilles,
- Conflit 1939-1945 : 97 pupilles,
- Conflit Indochine : 13 pupilles,
- Conflit AFN : 8 pupilles,
- Sympathisants : 13 adhérents,

Tout en sachant qu'une partie des pupilles est également orphelin de guerre, leur parent étant MORT POUR LA FRANCE.

Nos activités :

ASSUMER au mieux notre devise :

SOLIDARITÉ – MÉMOIRE – FRATERNITÉ

- 1°) Réunion du Bureau et du Conseil d'Administration tous les deux mois (sauf juillet et août). Nous sommes au nombre de 7,
 - 2°) Assemblée Générale annuelle,
 - 3°) Représentation de la Présidente et d'un membre du bureau (porte-drapeau) au sein de l'ONAC-VG lors des commissions « solidarité » et participation aux décisions des différentes demandes d'aide aux ressortissants de l'ONAC-VG,
 - 4°) Aide aux adhérents pour l'établissement d'un dossier,
 - 5°) Participation, dans la mesure du possible, à toutes les cérémonies mémorielles, tant à VANNES qu'à LORIENT ou en cas de décès d'un adhérent. A cet effet, l'association possède deux drapeaux,
 - 6°) Courrier aux parlementaires pour nous soutenir dans notre action de reconnaissance,
- La FNAPOG Nationale possède et entretient deux sites : pupille-orphelin.fr et fnapog.fr tous les renseignements concernant notre association y sont répertoriés;

RAPPORT D'ACTIVITÉS ANNÉE 2022

- 16 février 2022** – Cérémonie en hommage aux morts de l'année de la Gendarmerie à VANNES,
- 19 mars 2022** – Cérémonie mémorielle pour l'AFN à LORIENT et à HENNEBONT,
- 22 avril 2022** – Cérémonie mémorielle Journée de la Déportation,
- 08 mai 2022** – Cérémonie mémorielle 39-45 à LORIENT à KERVIGNAC et à HENNEBONT,
- 27 mai 2022** – Cérémonie mémorielle Journée nationale de la Résistance à LORIENT,
- 8 juin 2022** – Cérémonie mémorielle pour les Morts pour la France d'Indochine à LORIENT,
- 18 juin 2022** – Appel du Général de Gaulle (cérémonie qui s'est déroulée au Plateau de la Garenne à VANNES sur invitation de M. le Préfet du Morbihan),
- 23 juin 2022** – Cérémonie de la citoyenneté organisée à LORIENT par le Préfet du Morbihan (lauréats des concours mémoriels – accueil dans la citoyenneté – décorations pour acte de courage et de dévouement),
- 13 juillet 2022** – Cérémonie commémorative organisée par la Mairie de LOCMINÉ au Fort de Penthièvre à SAINT PIERRE QUIBERON,
- 18 juillet 2022** – Cérémonie à AURAY (sépulture adhérent LE GUENNEC Pierre),
- 22 juillet 2022** – Cérémonie à LANESTER (sépulture adhérent LE CARRER Evelyne),
- 10 août 2022** – Installation du nouveau Préfet du Morbihan Plateau de la Garenne à VANNES,
- 22 août 2022** – Invitation à l'Ecole de la Gendarmerie de CHATEAULIN,
- 23 août 2022** – Cérémonie à Kermassonnette (Kervignac),
- 18 septembre 2022** – Congrès des Officiers-Mariniers LORIENT,
- 20 septembre 2022** – Hommage à G. DANIELO (cimetièrre de VANNES) organisé par le Souvenir Français,
- 5 octobre 2022** – A.G. Nationale des villes « CROIX DE GUERRE » à LORIENT,

24 et 25 octobre 2022 à PARIS : cérémonie mémorielle à la Statue de G. CLÉMENCEAU (A.G.E. et A.G.O. de la FNAPOG NATIONALE)

- 1^{er} novembre 2022** – Cérémonie mémorielle à LORIENT (porte-drapeau : Jean-Claude),
- 11 novembre 2022** – Armistice 14/18 cérémonie à LORIENT (porte-drapeau : Jean-Claude),
- 11 novembre 2022** – Armistice 14/18 cérémonie à KERVIGNAC (porte-drapeau : Patrice).

Fédération de la Haute Garonne.



Les décès de l'épouse du président Claude PASSEPONT en février et de notre porte-drapeau Jacky BOUÉ en mai, époux de Michèle secrétaire FNAPOG 31 ont perturbé notre petite fédération. Mais l'AG s'est faite le 29 juin, à laquelle nous n'étions que 5. Un repas au restaurant du village a clôturé la journée.

Quant aux activités récurrentes, celle de la commémoration du maquis de St-Lys 12 juin 1944, elle a été réduite par arrêté préfectoral aux seules autorités (maires des communes avoisinantes), mais notre gerbe a quand même été déposée comme chaque année au mémorial de Bonrepos/Aussonnelle, notre commune où a sévi une des divisions « Das Reich ».

Puis le 11 novembre, dépôt de gerbe au monument aux morts de la commune par le président PASSEPONT (la secrétaire n'ayant pu venir car problème de santé.) après celle du maire Thierry CHEBELIN. A noter la participation active d'une classe de CM1.

Autres activités :

1°) Le Livre Blanc a été offert à Madame IBORRA, notre députée et à Alice DAUSSE, référente départementale LREM. Un soutien a été promis ! A suivre.

2°) Contact avec le Général PETER, nouveau président de la FNAM (Maginot) qui réside à quelques pas de Michèle BOUÉ, qui « l'avait repéré », d'où la facilité de notre démarche. Accueil chaleureux du Général PETER, très à l'écoute et nous promettant de donner suite.

NB : Pour des raisons de santé du président et de la secrétaire la FNAPOG 31 est au ralenti.

Fédération des Hautes-Pyrénées

L'association des pupilles de la nation et orphelins de guerre des Hautes-Pyrénées a été reçue au Sénat à l'occasion du congrès national.

Le congrès de la Fédération Nationale Autonome des Pupilles de la Nation et Orphelins de Guerre s'est tenu à Paris. L'occasion de participer à une cérémonie avec dépôt de gerbe a eu lieu au pied de la statue de Georges Clemenceau, située place Clemenceau dans le huitième arrondissement de Paris. Étaient présents madame Peaucelle-Delelis, directrice générale de l'ONAC-VG (Office National des Anciens Combattants et Victimes de Guerre), M. Longeot, sénateur et plusieurs députés "très favorables à notre cause" relèvent les pupilles de la nation. À cette occasion, Jacqueline Géliot-Durand, présidente et Danielle Lagrange, vice-présidente de la délégation FNAPOG 65 ont pu visiter le Sénat sous la houlette de Maryse Carrère, sénatrice des Hautes-Pyrénées. Elles ont pu évoquer à nouveau "le sort des spoliés de l'Etat Français. Ce dernier qui, par trois décrets, a fait une différence entre les Pupilles de la Nation Orphelins de Guerre. Tous sont enfants de "Morts pour la France" des différents conflits, reconnus par le Ministère des Anciens Combattants et adoptés à vie par la Nation selon la volonté de Georges Clemenceau."



Bourgogne et 3 départements de Franche-Comté, Provence, - Alpes-Côte d'Azur et Corse et les Hors Fédération Nationaux isolés Cher(e)s ami(e)s



Vous le savez officiellement maintenant, j'ai décidé d'abandonner la Présidente Fédérale Nationale à l'équipe qui m'accompagnait dans l'exercice de cette importante fonction. Ma mission consistera maintenant à me consacrer à vous, membres des 2 Délégations régionales et isolés nationaux.

- En Région SUD « Provence-Alpes- Côte-d'Azur et Corse »

Vous n'avez pas pu constituer un Conseil d'administration avec un Président et un trésorier faute de candidats à ces postes de responsabilité... !

Je vous lance aujourd'hui un nouvel appel... « aidez-nous à trouver parmi vous, des volontaires pour siéger administrativement au titre de la région Provence-Alpes-Côte-d'Azur et Corse ».

En attendant, je continue à assumer ce mandat avec l'aide de l'ancien président Monsieur Michel Sarlandie qui vous représente et défend vos droits au conseil départemental de l'ONAC-VG ».

- La Bourgogne-Franche-Comté » - AHD Nationaux Isolés

Cette grande région n'a plus que les 7 départements. En Franche-Comté, Le Doubs très dynamique vient accueillir en son sein 2 départements de Meurthe-et-Moselle et des Vosges, anciennement présidés par A. Lefebvre.

Cet accueil montre le dynamisme des administrateurs du Doubs et la volonté de soutien des plus jeunes membres actifs. *L'exemple est à suivre...*

Les actions que nous menons dans les conseils départementaux ONAC-VG sont de plus en plus reconnues et prises en compte! Certains sont surprenants comme dans le Jura (39) où, à la suite d'une remarque de notre représentant au conseil départemental, tous les membres ont reçu une proposition du directeur.

Celle-ci consiste à apporter aux soldats OPEX, une information sur l'intérêt qu'ils auraient à adhérer à notre association .

Le directeur a repris aussi à son compte, plusieurs remarques qui ont été faites en réunion, comme le sentiment d'abandon éprouvé par les jeunes pupilles en période de Noël ou l'absence d'envoi de vœux, etc.

A la surprise générale des membres du 39, il vient de leur être adressé une invitation à participer à un goûter et un modèle de carte de vœux à valider !!! pour envoi.

Au regard de ces propositions, il semblerait que l'humanisation des services administratifs à l'ONAC-VG est en route.

Est-ce le feu vert que nous avons noté dans l'intervention du ministre le 11 novembre dernier.

Suffira-t-il de demander ????? pour recevoir enfin REPARATION.

Fédération FNAPOG Languedoc-Roussillon



Monsieur François RAVELLE-CHAPUIS, devenu Président de la fédération FNAPOG Languedoc-Roussillon, fut très heureux de voir qu'une représentante du Bureau National de la FNAPOG se trouvait à son côté lors de cette cérémonie avec sa famille et un couple d'amis.

Le Président du Conseil Départemental de l'Hérault, Monsieur Kléber MESQUIDA, durant son discours témoignait sa pleine solidarité au monde combattant en prenant à sa charge l'achat des drapeaux tricolores de commémoration brodés aux insignes de chaque association en tant que support honorifique du devoir de mémoire rendu à nos anciens combattants et aux Mémoriels.

Monsieur François RAVELLE-CHAPUIS fils de Monsieur Gaston RAVELLE-CHAPUIS, engagé dans un groupe de Résistance, dont les actions héroïques, comme la participation active à des sabotages, témoignent d'un immense courage et d'un idéal de Liberté, mais décédé en déportation au Camp de Buchenwald.



FNAPOG Normandie



Année qui a vu la mobilisation des adhérents pour alimenter le Livre Blanc de la FNAPOG par leurs témoignages qui ont été d'une abondance inespérée et qui prouve l'intérêt porté au travail de notre Direction Nationale.

Le 8 octobre notre A.G. s'est déroulée à Port-en-Bessin dans une salle mise gracieusement à notre disposition par Mr VAN ROYE, maire de la commune en présence de Mr BOUYX, député et Mme RENOUF, maire-adjointe.

Les échanges entre nos adhérents et Mr BOUYX ont été très appréciés et laissent apparaître un engagement total de l'élu à notre cause, un courrier de Mr GOSSELIN, Philippe, Député et fervent soutien, a été lu par Henri PATUREL. Notre effectif reste stable.

Au cours des débats monsieur BREUX, porte drapeau dans son secteur, s'est proposé de porter le drapeau de notre Fédération ; il a été décidé à l'unanimité d'acquiescer un drapeau et c'est Véronique LECORNU qui s'est chargée des démarches nécessaires.

La clôture de notre A.G. s'est déroulée dans la convivialité au restaurant « la Côte de Porc ».

Les 24 et 25 octobre, Henri PATUREL, Véronique LECORNU, Hélène BENEZIT et Sylvestre CINGAL ont assisté à l'AGO/AGE de la FNAPOG Nationale à PARIS avec dépôt de gerbe au pied de la statue de Georges Clemenceau. Sylvestre CINGAL a eu le plaisir de mettre un visage « sur les adresses mails » qui apparaissent régulièrement sur son écran et a été impressionné par l'engagement déterminé des membres du bureau national, la sympathie qui y règne en toute franchise et simplicité.

Le 11 novembre Henri PATUREL, accompagné de Sylvestre CINGAL et son épouse, a assisté aux cérémonies qui se sont déroulées à Caen avec dépôt d'un œillet au pied du monument aux Morts pour la France.

Mademoiselle Lucie MAILHOT, étudiante et préparant une thèse sur les Orphelins et Veuves de Guerre avait contacté Anne CHALONS pour l'aider à rencontrer une veuve de Guerre, dans la région de Caen. Sylvestre CINGAL ayant sa maman veuve de Guerre (Algérie) était tout trouvé. Le 21 novembre, Lucie MAILHOT a été accueillie au domicile de Sylvestre CINGAL et après un déjeuner convivial, elle a pu réaliser un entretien étudiante-veuve pendant une partie de l'après-midi puis, heureuse et satisfaite, elle a été reconduite dans la cité universitaire à Caen.

Fédération Artois-Flandres

J'ai été invité en qualité de Président de la FNAPOG « Artois-Flandres » pour assister à la CONFERENCE – TMOIGNAGE du 30 Septembre 2022 à LENS présentée par Mme Lili LEIGNEL, déportée à Ravensbrück et Bergen-Belsen.

Selon le Programme :

« Hommage aux déportés, les jeunes du Pas-de-Calais se souviennent » et des Expositions présentées. J'ai eu un entretien avec Mme Lili LEIGNEL très charmante personne remarquable par sa gentillesse.

Je lui ai remis notre « Pin's » FNAPOG, qu'elle m'a demandé de lui agraffer au revers.

Valdemar Knopik



Hommage aux déportés
Les Jeunes du Pas-de-Calais se souviennent

Jacques BILLANT
Préfet du Pas-de-Calais

Sylvain ROBERT
Maire de Lens
Président de la communauté d'agglomération

ont le plaisir de vous convier à une conférence sur la déportation avec le témoignage de
Mme Lili LEIGNEL, déportée à Ravensbrück et Bergen-Belsen
organisée par l'Office national des anciens combattants et victimes de Guerre (ONACVG),
en partenariat avec le Mémorial de la Shoah, et le soutien de la ville de Lens

le 30 septembre 2022 à 14h15 au Colisée
12 rue de Paris, à LENS (62300)

Cette conférence sera suivie à 16h30 par un spectacle intitulé :
« **hommage aux déportés du 11 septembre 1942** »
Interprété par deux classes du collège Jean Moulin de Barlin et du collège Jean Zay de Lens

Réservation obligatoire avant le 23 septembre 2022
au 03 21 71 58 26 ou par email: s662@onacvg.fr

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Mémorial de la Shoah
ville de Lens
Mémorial de la Shoah

Appel à cotisation, soyez vigilant !

Certaines associations, fortes de notre succès du portail Internet Pupille-Orphelin.fr , se font passer pour nous en vous réclamant **25 €**, vérifiez que vous êtes bien à la FNAPOG adhérente UFAC.

Pour renouveler votre cotisation 2023 ou pour adhérer à la FNAPOG, envoyez un chèque de **20 €** à :

Artois-Flandres : Guy BECOURT 215, rue Louis Roseaux Rés. Du Pré Fleuri 62120 SAINT HILAIRE COTTES Téléphone : 06 95 34 29 62

Normandie : Sylvestre CINGAL 6, rue Vilaine 14190 Saint Sylvain Téléphone : 02 31 78 69 09

Grand Ouest Morbihan Bretagne : Martine BIHOUISE 14 rue des Digitales 56700 KERVIGNAC Téléphone : 02.97.36.54.75

Haute-Garonne : Claude PASSEPONT 62 chemin de la goutte 31470 BONREPOS SUR AUSSONNELLE Téléphone : 05 34 47 29 59

Hautes-Pyrénées : Pierre CAMY 6 rue de Mousseigne 65400 Saint- SAVIN Téléphone : 05 62 97 56 05

Languedoc-Roussillon : Claude Dayon 2 allée des Raisins, 11160 – CAUNES-MINERVOIS TÉL : 04 68 78 08 06.

Fédération du Doubs, de la Meurthe-et-Moselle et des Vosges (25-54-88) : Suzanne Favrot 8 Chemin des Vareilles du Milieu 25220 Chalezeule 03 81 61 30 30

Fédération de la Moselle : Claude BERGER 8, Impasse du Muguet 57160 CHÂTEL ST GERMAIN Téléphone 03-87-60-43-69

Fédération de Bourgogne Franche-Comté : Anne CHALONS 3 B, rue Marcel AYME 39100 DOLE Téléphone: 03 84 72 33 82

Fédération de PACA CORSE : Anne CHALONS 3 B, rue Marcel AYME 39100 DOLE Téléphone: 03 84 72 33 82

Hors Fédération et Région Parisienne : Anne CHALONS 3 B, rue Marcel AYME 39100 DOLE Téléphone: 03 84 72 33 82

Nous ne sommes pas seuls !

Pour défendre la cause des Pupilles de la Nation et des Orphelins de Guerre, notre fédération tisse des liens de partenariat avec les plus grandes associations du Monde Combattant.

Elles nous soutiennent et reconnaissent en nous des militants acharnés à la **Reconnaissance** et à la **Réparation** des Pupilles de la Nation et Orphelins de Guerre.

Notre équipe éditoriale, composée d'une quinzaine de personnes, **travaille quotidiennement à la communication.**

Nous avons publié 1 500 articles et envoyé 200 lettres d'information.

Le Souvenir Français

Côte-à-côte dans les instants mémoriels, lors de nos Assemblées Générales respectives, le partenariat avec le Souvenir Français s'est renforcé dans le Département du Doubs et au-delà !

Nous nous sommes présentés ensemble lors de la cérémonie d'accueil de notre nouveau Préfet du Doubs et c'est ensemble que nous envisageons de poursuivre nos interventions dans les lycées et les collèges de notre Département et de diffuser ce documentaire dédié à la jeunesse résistante qui a agi pour que nous soyons un pays Libre et Fier des ses valeurs !

Des valeurs que nous partageons avec cette Association Nationale, fondée en 1887 dont la devise

« A nous le souvenir, à Eux l'immortalité »

est le reflet du sentiment que nous Pupilles de la Nation, Orphelins de Guerre vouons à nos Pères et Mères.



L'UFAC Union Française des Associations de Combattants et de Victimes de Guerre

Reconnue d'Utilité Publique par Ordonnance n° 45.1181 du 14 Mai 1945

L'U F A C est une importante Confédération représentative du monde combattant à laquelle nous avons souhaité adhérer. En raison des restrictions sanitaires les réunions statutaires ont été reportées.

Elles se sont déroulées par correspondance dernièrement. Le Président Monsieur **Dominique LEPINE** qui préside aussi la Commission Nationale du G12 « Monde Combattant » a été réélu. Le 14 septembre 2021 il a enfin été possible de procéder à la présentation de notre demande d'adhésion qui a été entérinée par un vote majoritaire. Nous aurons un administrateur et deux délégués pour nous représenter dans les instances confédérales.

L'UFAC délivre des messages lors des cérémonies patriotiques.

Le prochain est prévu pour le 11 novembre. Il est souhaité que ces messages auparavant explicités soient lus par une jeune fille ou un jeune garçon.

La présidente Marie-Louise Lorenzon



Je tenais à remercier ici tous les **Fonctionnels** et autres, lesquels gravitent autour du Bureau National, et par leur dévouement et leur implication s'investissent énormément à défendre notre cause.

Je les nomme pour les mettre à l'Honneur : Mesdames **Claude DAYON – Hélène BENEZIT- Dominique JANNY - Odile LEHIR – Véronique LECORNU– Martine BIHOUISE** , Messieurs **Serge CLAY – Sylvestre CINGAL – Louis SERRES – Claude PASSEPONT-Valdemar KNOPIK-François RAVELLE-CHAPUIS** MILLE MERCI !

Marie-Louise LORENZON

Présidente Nationale